

Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

5-8 juin 2012, Nouméa (Nouvelle-Calédonie)

Original : anglais

**CONCLUSIONS DE L'ATELIER SUR LES MESURES D'ADAPTATION
PRIORITAIRES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES
SECTEURS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE EN OCÉANIE**

www.spc.int/fame/fr
www.fao.org/fishery/fr

CONCLUSIONS DE LA RÉUNION

Du 5 au 8 juin 2012, la CPS et la FAO ont organisé conjointement au siège de la CPS à Nouméa un atelier sur les mesures d'adaptation prioritaires au changement climatique dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture en Océanie, avec le soutien généreux de l'AusAID, de la Nouvelle-Calédonie, du Japon et de la Suède. L'atelier visait à aider les Directeurs des pêches des pays membres de la CPS et les coordonateurs nationaux chargés de la gestion des risques de catastrophe et des risques climatiques à exploiter les informations issues de l'étude exhaustive réalisée récemment sur la vulnérabilité des secteurs de la pêche et de l'aquaculture face au changement climatique (www.spc.int/climate-change/fisheries/assessment/), dans le but de définir les mesures d'adaptation à prendre en priorité par les pouvoirs publics, les entreprises, les populations ainsi que les autres parties prenantes, et ainsi de réduire les risques associés au changement climatique et de tirer profit des nouvelles possibilités qui se présentent. L'atelier avait pour objectif fondamental d'aider les États et Territoires de la région à mieux comprendre l'incidence potentielle du changement climatique sur les plans définis dans l'étude « L'avenir de la pêche en Océanie », commandée par l'Agence des pêches du Forum (FFA) et par la CPS au nom de leurs pays membres, afin que ces derniers puissent préserver ou accroître les bénéfices qu'ils tirent de la pêche et de l'aquaculture.

Les Directeurs des pêches et les autres participants ont pris connaissance des informations présentées par la FAO sur l'importance de la pêche et de l'aquaculture dans le monde, sur la diversité des facteurs influant déjà sur la capacité d'adaptation de ces secteurs et sur les effets aggravants que le changement climatique aura, directement et indirectement, sur les milieux aquatiques et sur les populations océaniques dont l'alimentation, les moyens de subsistance et le développement économique dépendent de ces ressources. Il est vrai que le changement climatique n'aura pas que des retombées négatives, mais la vulnérabilité face au changement risque d'empêcher ces secteurs de tirer profit des ouvertures potentielles qui accompagneront le phénomène. Le changement climatique met en évidence la nécessité de renforcer de toute urgence la résilience écologique, sociale et économique en s'appuyant sur le Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable, l'application de l'approche écosystémique de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que sur les politiques et les dispositifs de gestion globaux, participatifs, évolutifs et intégrés qu'ils sous-tendent. La stratégie quinquennale de la FAO pour les pêches, l'aquaculture et le changement climatique met en avant un certain nombre de priorités : rapprochement de la science et de la politique, nécessité d'aider les pays à définir et à mettre en place des stratégies d'adaptation au changement climatique, accompagnement des efforts déployés dans le secteur pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et renforcement des partenariats dans un souci d'efficacité. Les représentants de la FAO ont rappelé que cet atelier s'inscrit dans le cadre d'une série de manifestations organisées dans le monde entier pour mieux faire comprendre la vulnérabilité du secteur face à la variabilité et au changement climatiques et faciliter l'élaboration de mesures d'adaptation prioritaires.

On trouvera ci-dessous une synthèse des informations communiquées lors de l'atelier et des principales conclusions auxquelles ont abouti les participants.

Comprendre les projections relatives à l'évolution du climat de surface et aux changements dans l'océan Pacifique

Dans leurs exposés, Janice Lough, Sen Gupta et Alexandre Ganachaud informent les participants de l'évolution anticipée du climat de surface de l'océan Pacifique tropical : réchauffement des températures, augmentation des précipitations dans les zones tropicales, phénomènes météorologiques plus extrêmes, possible aggravation de la violence et diminution de fréquence des cyclones, et variabilité du phénomène d'oscillation australe El Niño. Il semble également que le rythme de ces changements ira en s'accroissant. Les participants sont également informés des changements observés dans l'océan Pacifique tropical : augmentation de la température de l'eau, élévation du niveau de la mer, baisse du pH et expansion des zones à faible teneur en oxygène. Au cours de ce siècle, on peut s'attendre, d'après les projections, aux changements suivants : poursuite du réchauffement de l'océan,

accentuation de la stratification de la colonne d'eau, modification des principaux courants, baisse de l'apport en éléments nutritifs, baisse du taux d'oxygène en dessous de la couche de mélange et réduction de la concentration d'aragonite qui descendra en dessous des seuils critiques. Les intervenants soulignent que la variabilité du climat viendra se superposer aux changements climatiques projetés, ce qui se traduira par une aggravation des phénomènes météorologiques extrêmes.

À la suite de ces exposés, des discussions en groupes permettent aux participants de parfaire leur connaissance des questions associées au changement climatique et d'illustrer les messages clés au moyen d'exemples concrets. Les groupes abordent plusieurs questions de premier plan, telles que la façon d'exploiter, à l'échelon local ou national, les projections par modélisation (régionalisation des modèles), ainsi que la prise en compte du changement climatique dans les initiatives nationales et régionales (*Micronesian Challenge* par exemple). Les participants reconnaissent la nécessité de se préparer aux effets du changement climatique dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, compte tenu de leur importance pour la région. Ils précisent que les actions de sensibilisation dans ce sens doivent intégrer les savoirs traditionnels et s'appuyer sur des messages simples et adaptés au public ciblé au niveau communautaire, pour une prise de conscience de la vulnérabilité de ces secteurs et des mesures d'adaptation envisageables.

Comprendre les projections relatives aux thonidés

Après cette séance sur les projections climatiques relatives à l'océan, Valérie Allain présente un exposé sur les cinq provinces de l'océan Pacifique, les différents réseaux trophiques des thonidés qu'on y trouve et la manière dont les changements anticipés dans les provinces pourraient influencer sur ces réseaux. Dans les cinq provinces, on devrait assister à la contraction de la zone de remontée d'eaux froides riches en éléments nutritifs dans la zone équatoriale et à l'expansion de la warm pool vers l'est, ainsi qu'à une accentuation de la stratification de la colonne d'eau et à la baisse correspondante des ressources nutritives disponibles pour les thonidés.

Patrick Lehodey prend le relais pour expliquer comment le modèle SEAPODYM peut être utilisé pour prévoir l'effet du changement climatique sur les prises de thonidés. Les participants découvrent les effets probables, sur les thonidés, du réchauffement de l'océan, de la baisse du taux d'oxygène et de la réduction de la production primaire de l'océan. L'aire de répartition de la bonite devrait s'étendre graduellement vers l'est, les prises devant accuser à terme une baisse à l'ouest. Il devrait en aller différemment du thon obèse, dont les stocks devraient à terme diminuer dans l'ensemble de la région. Les participants sont en outre informés de nouvelles analyses préliminaires concernant le germon ; l'aire de distribution et la biomasse de l'espèce devraient se contracter du fait de l'incidence du changement climatique sur la teneur en oxygène. Pour terminer, Patrick Lehodey expose les conditions à remplir pour améliorer les modèles de prévision des effets du changement climatique sur les thonidés : amélioration des modèles du climat mondial pour les phénomènes physiques, chimiques et biologiques dans l'océan Pacifique tropical et déclaration des prises de thonidés en haute mer sur des échelles spatiales beaucoup plus fines. Il est à noter qu'une meilleure compréhension des phénomènes biologiques passe par une observation plus poussée (suivi à long terme) de l'incidence du changement climatique sur les réseaux trophiques des thonidés.

Au cours des discussions en groupes, les participants indiquent qu'ils jugent très utile la description de la stratification et de ses effets sur les nutriments nécessaires à l'existence des réseaux trophiques des thonidés. Ils reconnaissent en outre la nécessité de disposer de davantage d'informations relatives à l'incidence de la baisse de la productivité primaire sur la pêche côtière. Ils se montrent très intéressés par les projections se rapportant aux prises de thonidés, et notamment par le degré de fiabilité de la modélisation, compte tenu de l'incidence potentielle des modifications de la répartition et de l'abondance des thonidés sur les nombreuses entreprises de pêche industrielle locales et étrangères opérant dans la région, ainsi que sur les économies nationales.

Comprendre les projections relatives aux ressources côtières

Afin d'informer les participants des effets anticipés du changement climatique sur la pêche côtière, Janice Lough et Johanna Johnson présentent des exposés sur ce qu'il adviendra probablement des habitats des poissons côtiers (récifs coralliens, mangroves, herbiers et zones intertidales). Elles expliquent que la vulnérabilité climatique des récifs coralliens est due principalement à l'élévation des températures de l'eau de surface, à l'acidification de l'océan et à l'augmentation de l'intensité des cyclones. Les conséquences du réchauffement des eaux de surface sont déjà visibles : épisodes massifs de blanchissement des coraux, réduction de la diversité des coraux et de la complexité des récifs. Les conséquences du changement climatique ne devraient pas entraîner la disparition complète des récifs. Cependant, ces milieux vont perdre en complexité et offrir un habitat moins structuré aux poissons et aux coquillages.

Les intervenantes décrivent également la vulnérabilité des herbiers, des mangroves et des zones intertidales face à l'élévation du niveau de la mer, à la hausse des températures des eaux de surface, à l'augmentation de l'intensité des cyclones et à la modification des régimes pluviométriques. En conséquence, la superficie de ces habitats devrait diminuer, même si l'on peut envisager leur migration vers l'intérieur des terres du moment qu'aucun obstacle géographique ne s'y oppose. Les intervenantes soulignent qu'une bonne gestion des bassins versants, visant à prévenir une augmentation du phénomène de ruissellement transportant des sédiments, des nutriments et des éléments polluants, contribuera à renforcer la résilience climatique de tous les habitats côtiers.

Morgan Pratchett informe ensuite les participants des effets directs et indirects du changement climatique sur les trois grands groupes d'organismes exploités par les pêcheries côtières : poissons démersaux (poissons de fond), poissons pélagiques côtiers et invertébrés. C'est face aux effets indirects de la dégradation de leurs habitats que les poissons démersaux sont le plus vulnérables, même si la modification de la température de l'eau et l'acidification de l'océan devraient également avoir des effets indirects sur leur croissance et sur leur reproduction ; il est en outre possible que l'acidification de l'océan compromette la survie des larves se fixant sur les récifs. Les poissons pélagiques côtiers devraient ressentir des effets proches de ceux prévus pour les thonidés, même s'il est probable que certaines espèces seront touchées par les changements localisés de la productivité des zones côtières en rapport avec l'apport en nutriments. Nombre d'invertébrés devraient être surtout vulnérables à l'acidification de l'océan et à la dégradation des habitats.

La productivité halieutique des poissons démersaux et des invertébrés devrait enregistrer une diminution, avec des baisses d'environ 20 % d'ici à 2050 et de 20 à 50 % d'ici à 2100, d'après le scénario d'émissions A2¹. Toutefois, il sera malaisé de faire la part des effets imputables au changement climatique et de ceux dus à d'autres pressions s'exerçant sur les habitats et les stocks au cours des 20 à 30 prochaines années. Parmi les mesures d'adaptation prioritaires, on peut citer la protection des habitats des poissons côtiers visant à renforcer leur résilience face au changement climatique, la diversification de la pêche côtière et la prise en compte des conséquences du changement climatique dans la gestion des ressources halieutiques. Les poissons démersaux, les poissons pélagiques côtiers et les invertébrés n'étant pas vulnérables de la même façon face au changement climatique, les Directeurs des pêches sont informés qu'il sera important de recueillir des données distinctes sur les prises de ces trois catégories de ressources côtières à l'avenir, afin de pouvoir suivre les effets du changement climatique.

Dans les discussions en groupes, les participants se disent préoccupés par la vulnérabilité des récifs coralliens, des mangroves et des herbiers et par les conséquences en résultant pour les poissons et les coquillages, qui constituent une source essentielle de nutrition pour les populations des zones côtières. Les participants insistent sur la nécessité de sensibiliser les politiques à l'importance de ces habitats

¹ Le scénario A2 est l'un des scénarios représentatifs d'émissions élevées de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre utilisés dans le Quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

pour la pêche et de promouvoir les investissements et les politiques d'accompagnement nécessaires pour protéger ces habitats et améliorer leur capacité d'adaptation au changement climatique. Le reboisement des mangroves est considéré comme une stratégie d'adaptation viable et les participants suggèrent d'améliorer le partage des connaissances entre les pays et Territoires au sujet des espèces de palétuviers utilisées.

Comprendre les projections relatives à l'aquaculture

Tim Pickering présente un exposé sur la valeur de la mariculture (aquaculture côtière) et sur les conséquences probables du changement climatique. Plusieurs phénomènes expliquent la vulnérabilité de la mariculture face au changement climatique : l'acidification de l'océan devrait avoir une incidence sur l'efficacité de la collecte de naissain d'huître perlière et sur la qualité de la nacre dont sont faites les perles. Il est probable que l'acidification de l'océan aura également des effets sur l'apparence et sur la valeur des crevettes de culture, tandis que l'élévation des températures de l'eau exacerbera la stratification dans les bassins et augmentera les pertes dues à la désoxygénation de l'eau. La hausse de la pluviométrie entraînera une diminution du nombre de sites propices à l'algoculture et une hausse de l'incidence des pathologies touchant les algues. Du fait de leur implantation, certaines exploitations maricoles sont particulièrement exposées à la hausse des températures, aux inondations et/ou aux dégâts occasionnés par les tempêtes. Les mesures d'adaptation envisageables consistent à déplacer les fermes perlières vers des eaux plus profondes et plus fraîches, à bien choisir le site d'implantation (ou de réimplantation) des exploitations d'algoculture et à surélever le fond et les parois des bassins crevetticoles, afin de garantir un drainage efficace, même en cas d'élévation du niveau de la mer.

Dans son deuxième exposé, Tim Pickering explique que, s'il est probable que le changement climatique entraînera une baisse de la productivité de la mariculture, celle de l'aquaculture dulcicole devrait être dopée par le réchauffement des températures de l'eau et par l'augmentation des précipitations. Ces changements vont permettre une croissance plus rapide des tilapias et des *Chanos* dans les bassins, dont les sites d'implantation potentiels vont se multiplier, notamment à plus haute altitude pour l'élevage du tilapia. À court terme, l'élevage de la crevette *Macrobrachium* devrait bénéficier de ces phénomènes, mais, à long terme, il devrait pâtir de l'augmentation des températures.

Au cours des discussions en groupes, les participants se montrent intéressés par l'étendue des retombées possibles du changement climatique sur la mariculture, ainsi que par les conséquences de ces phénomènes sur le développement futur du secteur. On évoque également la possibilité de diversifier les activités de subsistance actuellement centrées sur les ressources halieutiques côtières en opérant un virage vers la mariculture. Les participants examinent les énormes bénéfices potentiels de l'aquaculture d'eau douce pour les populations vivant à l'intérieur des terres en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Îles Salomon et aux Fidji, ainsi que la possibilité de promouvoir cette activité dans les îles basses où l'on prédit une augmentation des précipitations. Ils estiment à cet égard que les chandidés affichent un véritable potentiel de développement (espèce adaptée à des systèmes bas coût de capture et d'élevage). Dans les îles hautes, le tilapia constitue la seule solution viable de développement réel de l'aquaculture d'eau douce, mais les participants conviennent qu'il importe de concilier la production piscicole aux fins de sécurité alimentaire et la protection de la biodiversité. À cet égard, les participants sont encouragés à s'inspirer des principes exposés dans les documents de référence qui leur ont été remis.

Comprendre les projections relatives à la pêche dulcicole

Peter Gehrke présente les effets du changement climatique sur les habitats et les ressources halieutiques dulcicoles. Il met en avant l'importance de la pêche en eau douce pour les populations océaniques des zones intérieures, en particulier en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Fidji et aux Îles Salomon. Il est très probable que l'augmentation des précipitations entraînera une expansion des habitats des ressources dulcicoles, et, partant, de la productivité de la pêche en eau douce. Toutefois,

Peter Gehrke prévient que ces bénéfiques seront restreints dans les bassins versants perturbés par des activités minières, forestières et agricoles non réglementées. Il souligne que la bonne gestion des bassins versants et des ressources halieutiques dulcicoles et la lutte préventive contre les espèces de poissons envahissantes constituent des stratégies fondamentales pour tirer le meilleur parti du potentiel de croissance de la pêche en eau douce à l'avenir. Pour ce faire, il faudra également introduire des méthodes plus efficaces de capture des poissons dulcicoles dans les habitats des plaines inondables élargies.

Au cours des discussions en groupes, les participants reconnaissent l'intérêt que représente la pêche dulcicole pour certains États et Territoires, même si cette activité n'est pas pratiquée dans l'ensemble de la région. On rappelle tout l'intérêt du maintien d'un couvert végétal suffisant dans les bassins versants, tant pour la pêche dulcicole que pour la pêche côtière, car on protège ainsi les habitats dont sont tributaires ces activités.

Conséquences, mesures d'adaptation et politiques préconisées

Forts des meilleures estimations disponibles sur l'évolution probable des pêcheries hauturières, côtières et dulcicoles, ainsi que de la production aquacole, les participants peuvent se pencher sur les conséquences de cette évolution sur le développement économique, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations. Mike Batty rappelle que la pêche du thon est une activité fondamentale en Océanie, de par sa contribution aux recettes publiques et au produit intérieur brut (PIB), beaucoup d'économies étant fortement tributaires du thon (conserveries aux Samoa américaines, aux Fidji, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Îles Salomon et droits de licence à Kiribati, Nauru et Tuvalu). Les modifications prévues dans la distribution des thonidés devraient avoir des effets proportionnels sur les recettes publiques et le PIB, les petites nations fortement tributaires du thon situées à l'est de la région pouvant espérer une augmentation de leurs bénéfiques. À l'ouest, où les prises de thonidés devraient fléchir à terme, les économies nationales ne devraient que peu se ressentir de ces effets négatifs, compte tenu de la modeste contribution de la pêche et de la transformation thonières au PIB. On peut cependant craindre des suppressions d'emplois dans les conserveries si aucune mesure n'est prise pour garantir leur approvisionnement lorsque les populations de thons se déplaceront vers l'est.

Mike Batty présente les mesures d'adaptation et les politiques requises pour réduire les risques et permettre aux économies nationales de tirer le meilleur parti des débouchés associés au changement climatique, en soulignant que les retombées positives seront uniquement au rendez-vous si, sujets à une gestion responsable, les stocks de thonidés restent capables de se reconstituer. Dans la mesure du possible, ces mesures d'adaptation doivent être « gagnant-gagnant », c'est-à-dire qu'elles doivent s'attaquer aux grands problèmes auxquels le secteur est actuellement confronté, tout en renforçant sa capacité d'adaptation future au changement climatique. Mike Batty expose aux participants les principales mesures d'adaptation et politiques d'accompagnement et les incite à consulter la synthèse de l'étude sur la vulnérabilité des ressources halieutiques et aquacoles face au changement climatique (www.spc.int/climate-change/fisheries/assessment/) pour étudier dans le détail l'éventail des actions recommandées et déterminer celles qui constituent pour eux des priorités nationales.

Johann Bell présente une série d'exposés consacrés aux conséquences du changement climatique sur la sécurité alimentaire et sur les moyens de subsistance, ainsi qu'aux mesures et aux politiques d'adaptation permettant d'assurer au poisson la place essentielle qu'il occupe dans le régime alimentaire des Océaniens. Il importe de noter que la diminution de la production de la pêche côtière n'est pas le seul facteur qui remette en cause le rôle joué par le poisson dans la sécurité alimentaire ; dans de nombreux pays, la croissance rapide de la population diminue également le volume de poisson disponible par habitant. De fait, dans plusieurs grands pays de la région, notamment aux Fidji, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Îles Salomon et à Vanuatu, la croissance démographique devrait avoir des conséquences plus marquées que le changement climatique. D'ici à 2035, on devrait voir se creuser un écart important entre, d'une part, le volume total de poisson nécessaire pour atteindre les

35 kg par personne et par an préconisés pour assurer une bonne hygiène nutritionnelle de la population et, d'autre part, la quantité de poisson exploitable dans les habitats côtiers des récifs coralliens de nombre de ces pays (la Papouasie-Nouvelle-Guinée fait figure d'exception en la matière, car il ne sera pas possible de donner accès à cette quantité de poissons aux nombreuses populations vivant à l'intérieur des terres). Pour combler l'écart en question, il faudra diversifier la pêche côtière afin d'augmenter les prises de poisson pélagique côtier (pour l'essentiel des thonidés, sans oublier pourtant les petites espèces pélagiques) et développer l'aquaculture dulcicole en bassins. Il est toutefois précisé que, pour l'essentiel, cet écart devra être comblé par les thonidés et que les pays devront progressivement augmenter la part de leurs ressources en thonidés destinée à nourrir leurs populations.

Les participants se familiarisent avec les principales mesures d'adaptation et politiques d'accompagnement préconisées pour préserver le rôle fondamental joué par les ressources aquatiques dans le maintien de la sécurité alimentaire ; ils sont une fois encore encouragés à étudier la synthèse de l'étude de vulnérabilité pour examiner dans le détail l'éventail des actions recommandées, afin de déterminer celles qui constituent pour eux des priorités nationales. Les participants sont incités à distinguer deux types de mesures d'adaptation et de politiques : 1) celles qui permettent de réduire l'écart naissant entre les quantités de poissons disponibles et celles requises pour garantir la sécurité alimentaire grâce à une bonne gestion des habitats et des stocks de poissons côtiers, et 2) celles qui s'imposent pour augmenter les sources d'approvisionnement alternatives en poisson, afin de combler l'écart susmentionné.

Les discussions en groupes sont axées sur le rôle fondamental joué, pendant les épisodes El Niño, par le système de gestion des jours de pêche dans la répartition des bénéfices tirés de la pêche thonière entre les États parties à l'Accord de Nauru. On met en évidence les caractéristiques qui permettront à ce système de rester un mécanisme pragmatique d'adaptation au changement climatique. Les participants insistent en outre sur la nécessité de réduire immédiatement l'effort de pêche ciblant le thon obèse et examinent les avantages d'autres dispositifs de gestion de l'effort de pêche, ainsi que des solutions permettant de garantir l'approvisionnement des conserveries à l'avenir. Il ressort que la mise en œuvre d'audits énergétiques des bateaux de pêche présente des avantages, aussi bien pour réduire les émissions que pour aider à la commercialisation des thonidés de la région.

Les principales mesures d'adaptation visant à réduire l'écart entre la production et les besoins sont les suivantes : amélioration de la gestion de la végétation dans les bassins versants, afin de préserver les habitats des poissons, et meilleure « gestion primaire des pêches » sur la base d'une approche écosystémique permettant de maintenir les stocks de poissons côtiers à des niveaux d'exploitation durable. Ces deux mesures d'adaptation imposent une réelle gestion transversale. Pour combler l'écart susmentionné, les participants conviennent que la vente, à des prix modestes, du thon de faible valeur marchande débarqué par les flottilles industrielles dans les ports des grandes agglomérations ferait beaucoup pour la sécurité alimentaire des populations pauvres des zones urbaines. En outre, le recours aux DCP côtiers est considéré comme la meilleure solution pour que les populations des zones côtières puissent capturer les thonidés dont ils auront besoin à l'avenir pour assurer leur sécurité alimentaire.

Catastrophes climatiques

Les participants reconnaissent l'important degré de convergence existant entre les mesures d'adaptation au changement climatique nécessaires dans le secteur de la pêche et celles qui s'imposent pour réduire les risques de catastrophes associées à des phénomènes tels que les cyclones et les inondations. Tagaloa Cooper et Florence Poulain présentent les perspectives et les initiatives régionales et mondiales dans ce domaine crucial. Les participants apprennent que la FAO œuvre à un renforcement de la cohérence des stratégies mises en œuvre. Il s'agit de garantir une intégration explicite et adéquate de la pêche et de l'aquaculture dans les stratégies de gestion des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique, en tenant compte des caractéristiques et des

besoins spécifiques des pêcheurs, des pisciculteurs et de leurs communautés. La représentante de la FAO souligne que ces catastrophes constituent une menace considérable pour la pêche et l'aquaculture, d'autant que les pays en développement et les groupes vulnérables sont les plus touchés et mettent plus de temps à se relever d'une catastrophe. Du point de vue économique, il est plus rationnel d'investir dans le renforcement des capacités d'adaptation aux risques de catastrophe que d'intervenir après coup. À l'échelon régional, les participants notent que la CPS et le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) œuvrent à l'intégration de la gestion des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique. Le Cadre océanien d'intervention sur les changements climatiques et le Cadre d'action océanien pour la prévention des risques et la gestion des catastrophes (2005-2015) sont des dispositifs d'une grande utilité. En 2011, les pays de la région ont donné le feu vert à l'élaboration d'une stratégie régionale intégrée de gestion des risques de catastrophe ainsi que d'adaptation au changement climatique, destinée à remplacer les deux cadres d'action susmentionnés d'ici à 2015.

La convergence des démarches suivies dans le cadre de la planification de la gestion des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique justifie la formulation de plans d'action nationaux conjoints. Plusieurs pays se sont déjà dotés de tels instruments, d'autres sont en train de suivre leur exemple. Il convient de souligner l'importance de l'intégration de la pêche et de l'aquaculture dans les plans nationaux de gestion du changement climatique et des risques de catastrophe.

Stratégies nationales et sectorielles d'adaptation au changement climatique

Les participants sont informés des différents mécanismes et processus régissant la formulation des stratégies nationales d'adaptation au changement climatique et de gestion des risques de catastrophe. S'agissant du premier point, Pepetua Latasi et Brian Dawson présentent aux participants les processus d'élaboration des programmes d'action nationaux en faveur de l'adaptation aux effets du changement climatique dans les pays les moins avancés (PMA). Ces programmes ont été élaborés dans cinq PMA de la région avec le soutien du Fonds pour les pays moins avancés de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Ces documents font l'inventaire des secteurs vulnérables et désignent les mesures d'adaptation prioritaires à court terme pour l'ensemble du pays. Les participants sont informés des programmes d'action nationaux à venir qui définiront les priorités et les stratégies d'adaptation à moyen et long terme pour l'ensemble des pays en développement, bien que seuls les PMA puissent prétendre à une aide financière en la matière. Le Groupe d'experts des PMA de la CCNUCC, au sein duquel les petits États insulaires en développement sont représentés par les Îles Salomon et Tuvalu (qui assume actuellement la présidence du groupe), œuvre à l'élaboration de principes directeurs régissant l'élaboration des programmes d'action nationaux.

Brian Dawson souligne que, trop souvent, les plans nationaux ne détaillent pas suffisamment les priorités et les mesures concrètes qui pourraient être mises en œuvre à l'échelon sectoriel : il encourage donc les participants à élaborer des plans sectoriels d'adaptation au changement climatique et de gestion des risques de catastrophe pouvant s'intégrer dans les documents et les discussions relevant de l'élaboration des stratégies nationales globales.

Financement des mesures d'adaptation au changement climatique

Brian Dawson fait un tour d'horizon des dispositifs internationaux de financement climatique et des modalités d'accès aux aides. Il est également question des engagements pris à l'échelon international pour garantir une augmentation continue des financements destinés à aider les pays en développement à mettre en place des mesures d'adaptation et d'atténuation. D'ici à 2020, ce sont quelque 100 milliards de dollars américains par an qui pourraient être consacrés à la lutte contre les effets du changement climatique. Les principaux dispositifs de financement sont les suivants : financement de projets par le biais de la CCNUCC (Fonds vert pour le climat, Fonds d'adaptation, Fonds pour l'environnement mondial, etc.), mécanismes multilatéraux (par l'intermédiaire de la Banque asiatique

de développement, de la Banque mondiale, de la GIZ (Agence allemande de coopération internationale) et des institutions de l'Union européenne et des Nations Unies) et sources bilatérales et organisations non gouvernementales (ONG). En dehors des mécanismes connus de financement de projets, on voit apparaître tout un éventail de nouveaux dispositifs de financement : fonds régionaux pour le climat, fonds nationaux d'affectation spéciale, soutien budgétaire direct et approches sectorielles globales. Nombre de ces mécanismes font leurs tout premiers pas et il faudra sans doute attendre plusieurs années avant qu'ils ne fonctionnent à plein régime dans la région.

Les participants sont également informés de la complexité des démarches permettant l'accès à ces fonds et des obstacles à surmonter. Ils découvrent la nécessité de disposer des documents nécessaires et de suivre des procédures bien précises pour avoir accès aux fonds destinés à l'adaptation au changement climatique. Les participants sont également encouragés à adopter une démarche systématique et structurée dans l'élaboration de leurs plans sectoriels dans le domaine de la pêche et des demandes de financement qu'ils soumettent aux partenaires dans le développement. La CPS et d'autres organisations de la région sont là pour accompagner les pays dans l'élaboration de ces plans et de ces demandes de financement sectoriels.

Assistance offerte par les partenaires

Des exposés de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), du Réseau d'aires marines sous gestion locale (LMMA), de *The Nature Conservancy* (TNC), de l'Université du Pacifique Sud (USP) et de *Conservation International* (CI) permettent aux participants de saisir toute l'étendue des initiatives entreprises par les ONG et les organisations régionales afin d'aider les pays et les populations à renforcer la résilience des habitats des poissons (récifs coralliens, mangroves et herbiers) et des ressources halieutiques face au changement climatique. Nombre de ces organisations travaillent de longue date avec les pouvoirs publics et les populations locales et sont donc bien placées pour transposer sur le terrain les résultats de l'étude de vulnérabilité de la CPS et le Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable, ainsi que les stratégies recommandées d'approche écosystémique de la gestion des ressources halieutiques et des aires marines protégées. Les partenariats entre les populations et les ONG seront essentiels pour la mise en place de mesures d'adaptation « de terrain » efficaces, susceptibles d'avoir une réelle influence sur la vie des Océaniens, en réduisant au maximum les risques associés au changement climatique et en exploitant toutes les possibilités qui en découlent.